BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie d'Aquitaine et gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest

Décision n° 52942 du 4 juillet 2014 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest

NOR: INTJ1413328S

Le commandant de la région de gendarmerie d'Aquitaine et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision nº 99039 du 3 décembre 2013 (NOR: INTJ1325228S),

Décide:

Article 1er

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er août 2014:

Herve, Pascal Nigend : 123 740 Numéro de livret de solde : 5 270 356

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1er août 2014:

Bon, Thierry Nigend: 162 333 Numéro de livret de solde: 6 014 635

Article 3

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1er août 2014:

Bonifas, Alexandre Nigend : 239 975 Numéro de livret de solde : 8 087 514

Article 4

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 4 juillet 2014.

Le général de corps d'armée, commandant la région de gendarmerie d'Aquitaine et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, J.-P. Ster